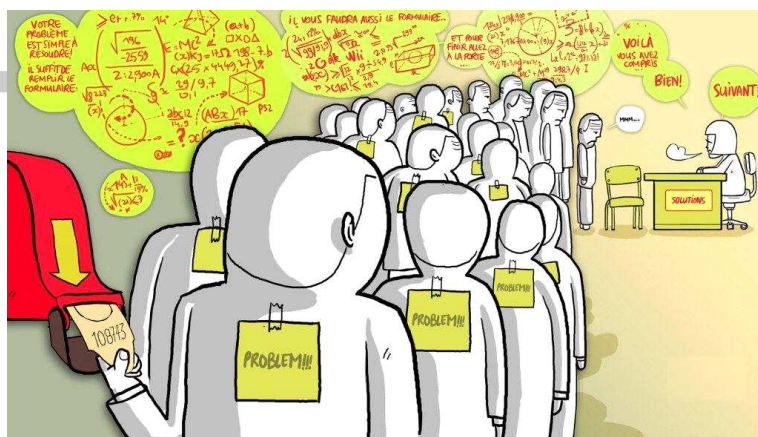


## Edito



### Sommaire :

- ✓ Quelles formations en travail social pour demain ?
- ✓ Quelle égalité avec la réforme territoriale ?
- ✓ Quelles garanties collectives ?
- ✓ Quelles perspectives ?

Le gouvernement Ayrault en 2012 avait des projets pour le travail social.

Il faudrait le refonder nous a-t-il dit.

Et là, nous avons vu apparaître les Etats généraux du Travail Social.

Oui mais pas sans nous.

**Nous, les praticiens du quotidien, faisons entendre notre expertise et nos compétences.**

La refonte du travail social proposée est basée sur une rationalisation économique sur fond de diminution drastique des moyens financiers et non sur les besoins de plus en plus importants de la population.

Sous prétexte de « respect de l'utilisateur » et de simplification administrative, on nous ordonne de mutualiser et de faire de la transversalité entre services. Or, dans la réalité c'est l'inverse qui est pratiqué. Des établissements qui n'ont rien à voir entre eux sont fusionnés sur ordre de l'ARS, les organismes sociaux (Caf, Cnam) sont regroupés, les tâches éclatées au détriment de celui qui doit bénéficier du service. Des associations sont mises en concurrence pour remporter les marchés publics à coup de baisse de subvention.

Partout, il y a une diminution des postes, des non-remplacements pour des

congé maladie, maternité sans parler des départs en retraite.

La réalité ce sont des enfants pour lesquels les mesures de protection ne sont pas mises en œuvre, des personnes qui ne peuvent pas vivre dans la décence, des personnes âgées ou dépendantes maltraitées, des familles qui n'ont pas accès à leurs droits (illisibilité du calcul des prestations familiales, indemnités chômage non réclamées, généralisation des trop perçus récupérés de façon autoritaire, généralisation de l'informatisation des données personnelles...).

La réalité c'est aussi des salaires qui ne permettent pas de se soigner correctement et de vivre dignement.

La réalité c'est encore une culpabilisation des travailleurs sociaux, une augmentation de leurs responsabilités sans la paie correspondante, un travail dont ils ne sont pas satisfaits, une attaque de leur cœur de métier : **le travail de prévention disparaît**. C'est une vague déferlante de dégradations des conditions de travail qui se traduit par de plus en

plus de problèmes de santé au travail (burn out, troubles musculo-squelettiques...).

**La CGT Rhône-Alpes a donc organisé ses propres assises les 6 et 7 novembre 2014 à Lyon.**

Il en ressort que nous avons besoin d'autres choix politiques. Ce qui paraît être une succession tout azimut de réformes (réformes des diplômes, réformes des institutions) est en fait une stratégie libérale et concurrentielle. Les témoignages lors de ces assises ont montré que **le travail social est attaqué dans ses fondements.**

**Nous dénonçons une gestion par dispositif ou protocole où l'utilisateur est traité comme un objet et les travailleurs sociaux instrumentalisés.**

Face à la complexité des problématiques et à la nécessité de rendre un service de qualité, le travail social doit être une prérogative de professionnels formés !

**Travailleurs sociaux de tous les services rejoignez nous pour établir une plateforme de revendications commune pour un service public de qualité et exigeant.**



## Quelles formations en travail social pour demain ?

Ne nous y trompons pas !

Derrière la volonté gouvernementale de mettre en place ces Etats Généraux du Travail Social, il y a le projet de réformer les diplômes du Travail Social dont certains diplômes d'état, Assistante Sociale, Conseillère en Economie Sociale et Familiale, Educateur Spécialisé, devraient être reconnus Bac plus 3 depuis des années !

Pour les détenteurs de ces diplômes d'état, nous constatons :

- ✓ Des difficultés pour les étudiants à trouver des terrains de stage ou à obtenir une indemnité de stage pourtant imposée par la loi depuis plusieurs années, d'où une précarité grandissante chez les étudiants,
- ✓ Une entrée de plus en plus compliquée sur le marché du travail avec une augmentation du chômage sur certains secteurs et des contrats précaires,
- ✓ Des conditions de travail qui se dégradent, une diminution des effectifs.

De nouveaux métiers du Travail Social se sont développés ces dernières années, notamment dans le champ de l'aide à la personne. La mise en concurrence d'associations relevant pourtant du champ de l'Economie Sociale et Solidaire et l'introduction d'entreprises privées lucratives, conduit à une dégradation inacceptable des conditions d'exercice des métiers. La demande ne cesse d'augmenter alors que le personnel recruté est peu formé donc peu qualifié avec une très grande précarité d'emploi.

**Aujourd'hui, avec la ré-architecture voulue par le gouvernement, les spécificités des métiers s'effaceront derrière une formation avec un socle et une spécialisation** qui serait de 20% pour les diplômés d'Aide Médico-Psychologique, d'Auxiliaire de Vie Sociale et d'EVS et une spécialisation de 40% pour les diplômés d'AS, de Cesf, d'ES et d'EJE.

Les temps de stage seront aussi revus à la baisse, ne pouvant excéder 6 mois. **C'est la construction**

**même du diplôme, pour l'ensemble de ces catégories, qui est remis en question.**

Ce projet répond à une logique de marchandisation et de privatisation des secteurs sanitaire, social et éducatif.

Les travailleurs sociaux, quelque soit leur métier peuvent-ils être interchangeables et corvéables à merci ?

Pour nous, NON !

**Nous refusons que le cœur de métier s'efface pour répondre à une logique d'intervention sociale et de rattachement de l'individu à des dispositifs.**



## Quelle égalité avec la réforme territoriale ?

La réforme territoriale déclinée en trois volets :

- ✓ La loi MATPAM du 27 janvier 2014 créant les métropoles
- ✓ La modification de la carte régionale avec le passage de 22 à 13 régions
- ✓ La loi Nouvelle Organisation Territoriale de la République, dit loi NOTRe (débat en cours et en accéléré au Parlement)

va redéfinir le rôle des départements et des régions, remettre à plat les compétences et bouleverser notre service public.

Ne nous leurrions pas, l'objectif de cette réforme est de rendre la France plus "performante économiquement" dans un contexte de compétition mondiale, d'avoir des régions qui puissent rivaliser avec des grandes régions européennes et des métropoles internationales.

**"Rendre plus compétitif" rime avec "faire des économies"** au détriment des usagers et des fonctionnaires. Nouveau vocabulaire : du **service public**, nous passons au **service au public**.

Cette réforme ouvre un boulevard au secteur privé et lucratif pour assurer nos missions afin de réduire les coûts de la fonction publique !

La région Rhône-Auvergne sera la seconde région de France en terme de PIB et la sixième au niveau européen, avec ses deux métropoles : Grenoble et la très "particulière Lyonnaise".

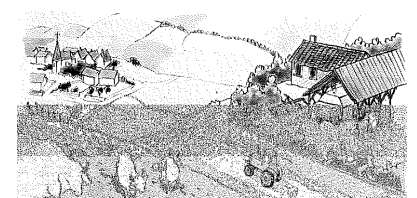


Qui dit métropole, dit territoire d'excellence, dit pôle de compétitivité : les 14 métropoles et grandes agglomérations concentrent 39% de la population, 51% du PIB, 43% des emplois et 70% des demandes de brevet.

**On peut alors légitimement se poser la question de l'égalité entre les territoires, entre les usagers du service public, entre les citoyens.**

**Dans nos domaines de la Santé et de l'Action Sociale, ces questions sont plus qu'alarmantes.**

Quels vont être les moyens humains, financiers, qui seront mis en œuvre pour répondre aux besoins des usagers de plus en plus en difficulté ? Est-ce qu'un habitant de Montluçon aura les mêmes droits, le même accueil, la même prise en charge qu'un habitant de Lyon ?



## Quelles garanties collectives ?

**Nos convention collectives et statuts, jusqu'à présent, défendaient les valeurs d'engagement du travail social .Elles ont été conçues afin de garantir à la fois nos conditions de travail mais aussi la reconnaissance de nos métiers.**

**Elles sont aujourd'hui plus que menacées.** Les processus de révision ou de dénonciations sont en cours. Nos employeurs, dits de l'économie sociale, les estiment trop contraignantes et trop coûteuses. En adhérant, eux aussi à l'idée qu'il faut baisser le coût du travail, ils souhaiteraient les voir remplacer rapidement par des accords d'entreprises ajustés au simple code du travail (lui-même attaqué de toute part). Un bon moyen opportuniste de les fragiliser est l'accélération des fusions, restructurations, où chaque direction s'engouffre allégrement.

Tirer vers le bas nos conditions de travail et nos salaires devient une règle universelle.

Quelques points forts confirment cette volonté affichée :

- ✓ Plusieurs niveaux de rémunération en fonction de critères classant pour une même fonction et un même niveau de qualification
- ✓ Réduire la progression à l'ancienneté
- ✓ Supprimer les congés trimestriels
- ✓ Suppressions de toutes les indemnités conventionnelles
- ✓ Accroître l'écart de rémunération entre cadres et non cadres
- ✓ Supprimer le cadre horaire collectif et du même coup mettre un coup de grâce aux accords RTT
- ✓ Création de groupements d'employeurs avec l'idée d'appliquer des conventions collectives hors champ du social (conventions de l'animation)



**La grande diversité des conventions collectives et des statuts dans notre secteur était synonyme de richesse et de créativité. Aujourd'hui elle est utilisée insidieusement pour accélérer la déstructuration de nos garanties collectives : diviser pour mieux régner.**

Afin de contrer toute cette politique de renoncement, la CGT revendique des garanties collectives améliorées pour l'ensemble des salariés du champ professionnel au travers d'un statut et d'une convention collective unique et étendue. (cf. site CGT - [www.sante@cgt.fr](http://www.sante@cgt.fr))

Ce statut intégrera celui du "grand service public" de santé, d'action sociale et d'accueil de la personne âgée revendiqué par notre organisation.



## Quelles perspectives ?

Actuellement, des services d'action sociale et de santé sont nombreux et dispersés.

Il est nécessaire d'avoir une réelle visibilité des champs du sanitaire et de l'action médico-sociale et de comprendre les articulations et les complémentarités de ces différentes composantes.

**En 2010, ces secteurs représentaient 45 % du secteur de l'économie sociale et solidaire, soit une part importante du PIB et 1,2 millions de salariés (y compris ceux de l'aide à domicile).**

L'organisation de la mondialisation économique sur la base de l'idéologie libérale a des effets négatifs sur le marché du travail : individualisme, perte de lien social, négation du bien commun.

Nous assistons à la marchandisation de différents secteurs d'activité, dont la santé et l'action sociale.

Les différentes réformes en cours sont la déclinaison de cette idéologie rétrograde qui impacte nos missions de travail.

Nous subissons dans nos exercices professionnels une logique de réduction de moyens, inadaptés aux besoins des citoyens.



**Nous vivons là une véritable contradiction éthique professionnelle, qui crée une distorsion entre nos valeurs, nos pratiques et les injonctions institutionnelles, souvent paradoxales produites par ce système libéral qui poursuit son œuvre.**

Nous perdons le sens de notre travail, nous sommes instrumentalisés et nous souffrons de cette situation.

**La CGT propose une autre alternative : un Grand Service Public d'action Sanitaire et Sociale.**

Ce service public sera contrôlé par des services déconcentrés de l'Etat dans le cadre d'une démocratie sociale organisée à partir de "chambres territoriales de Santé et d'Action Sociale".

**Qui dit service public, dit "fonction publique de la santé et de l'action sociale", avec des statuts et des grilles de salaires unifiés pour l'ensemble des métiers concernés.**

Cette proposition a été relayée lors des Etats Généraux du Travail Social CGT Rhône-Alpes des 6 et 7 novembre à Lyon.

Cette réflexion est à poursuivre et à amplifier pour amener des éléments concrets à cette proposition.

Des échanges sont essentiels entre les différents corps de métiers et les différentes structures pour avancer sur cette idée d'un grand service public et ses conséquences.

Il est urgent de maintenir notre dynamique de réflexion et nos débats.

**Des journées de formation et d'échanges vous seront proposées prochainement.**

**Nous sommes capables de faire des propositions et d'alimenter les Etats Généraux du Travail Social, quoi qu'en pensent nos pouvoirs publics .**

**Prenons la parole et faisons-nous entendre !**

**Ensemble pour être plus fort !**



### BULLETIN DE SYNDICALISATION

Nom : \_\_\_\_\_ Prénom : \_\_\_\_\_  
Adresse : \_\_\_\_\_  
Code postal : \_\_\_\_\_ Ville : \_\_\_\_\_  
Tél. : \_\_\_\_\_ Mail : \_\_\_\_\_  
Employeur : \_\_\_\_\_  
Profession : \_\_\_\_\_



**A renvoyer à : Comité Régional CGT Rhône-Alpes - 112 Rue Ney - 69003 LYON**

Courriel : [contact@cgtra.org](mailto:contact@cgtra.org) - Tél. : 04.72.60.53.13